

Rapport annuel 2025-2026



**CSMO
Habitation**

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation

Avec la participation financière de :



Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation

421, rue Comtois
Otterburn Park (Québec) J3H 3Z8
csmohabitation.com
514 890-1980

Production

CSMO Habitation

Graphisme et montage

Viva design

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Table des matières

Mot du directeur général	5
Mot des coprésidents	6
Reddition de compte	7
Orientation 1.1	8
Renforcer l'action des comités sectoriels de main-d'œuvre par une collaboration accrue aux stratégies, plans d'action et mesures gouvernementaux qui concernent leur secteur.	
Orientation 2.1	9
Intervenir avec agilité et innovation face aux défis de la transition verte et des transformations technologiques.	
Orientation 2.2	10
Améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines face aux défis de rareté de main-d'œuvre.	
Orientation 2.3	12
Soutenir la promotion des secteurs et de leurs métiers et professions.	
Orientation 3.1	13
Enrichir la connaissance de l'information sur le marché du travail en développant une compréhension commune des défis actuels et futurs.	
Orientation 3.2	14
Favoriser la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre.	
Orientation 4.2	19
Développer une vision partagée des besoins du secteur concernant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.	



Mot du directeur général



Cette année 2025-2026 aura été une année de consolidation et de réalisation pour le CSMO Habitation. Elle marque aussi pour moi un moment bien particulier puisqu'il s'agit de mon dernier rapport annuel à titre de directeur général. Après 29 années au sein de l'organisation, je quitte mes fonctions avec beaucoup de fierté envers le travail accompli et envers l'équipe qui porte quotidiennement notre mission avec engagement et professionnalisme.

Au cours de la dernière année, le CSMO Habitation a poursuivi ses actions auprès des entreprises et des travailleuses et travailleurs de nos secteurs. Nous avons contribué à plusieurs projets structurants en formation, en gestion des ressources humaines, en information sur le marché du travail, en promotion des métiers et en accompagnement des entreprises.

Nous avons notamment poursuivi le développement de nos formations et l'implantation de celles-ci sur notre plateforme LMS. Au total, 285 participantes et participants ont pris part à nos différentes formations au cours de l'année. Nous avons également accompagné 81 entreprises dans des démarches liées au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), soit plus du double de l'objectif initial fixé à 40 entreprises.

L'année aura aussi été marquée par la réalisation d'un important diagnostic sectoriel ainsi que d'une

nouvelle enquête salariale afin de mieux documenter les réalités et les besoins de nos industries.

De plus, nous avons procédé à la mise en ligne de notre nouveau site web, csmohabitation.com, qui reflète mieux l'évolution de notre organisation et de notre couverture sectorielle. Notre comité sectoriel a aussi piloté les communications du Grand rendez-vous RH manufacturier, organisé en collaboration avec 11 autres comités sectoriels de main-d'œuvre, un événement mobilisateur qui a réuni 394 participantes et participants et obtenu un taux de satisfaction globale de 97,3 %.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil d'administration, nos partenaires, les entreprises du secteur ainsi que toute l'équipe du CSMO Habitation pour leur confiance et leur collaboration. C'est grâce à cette mobilisation que notre organisation continue d'évoluer et de contribuer concrètement au développement de la main-d'œuvre dans le secteur de l'habitation.

Je quitte mes fonctions avec confiance pour la suite et avec la conviction que le CSMO Habitation continuera de jouer un rôle important auprès de l'industrie.

Christian Galarneau, CRHA

Directeur général
CSMO Habitation

Mot des coprésidents



L'année 2025-2026 aura été marquée par un environnement en constante évolution avec de nombreux défis pour le secteur de l'habitation. Entre les enjeux économiques, les transformations technologiques, les défis de recrutement et les changements qui touchent l'ensemble de nos industries, les entreprises ont dû faire preuve d'agilité et de résilience.

Dans ce contexte, le rôle du CSMO Habitation demeure plus pertinent que jamais. Par la concertation, le dialogue et la collaboration entre les partenaires patronaux et syndicaux, notre organisation continue de soutenir le développement des compétences, l'attraction de la relève et l'adaptation de notre secteur aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Au cours de la dernière année, le CSMO Habitation a poursuivi son évolution afin de mieux refléter la diversité des industries qu'il représente et les besoins grandissants des entreprises et de la main-d'œuvre. Les travaux réalisés en information sur le marché du travail, en formation, en gestion des ressources humaines et en promotion des métiers contribuent concrètement à renforcer notre secteur et à préparer l'avenir.

La force de notre comité sectoriel repose avant tout sur l'engagement des membres du conseil d'administration, de l'équipe, des partenaires et des entreprises qui participent activement à cette mission collective. Cette mobilisation nous permet de maintenir une vision commune et de développer des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Cette année marque également le départ à la retraite de Christian Galarneau, directeur général du CSMO Habitation depuis de nombreuses années. Nous souhaitons souligner son engagement, sa rigueur et sa contribution importante au développement et au rayonnement de notre organisation au fil des 29 dernières années. Nous le remercions sincèrement et lui souhaitons une excellente suite.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et organisations qui contribuent aux réalisations du CSMO Habitation. Nous soulignons également le soutien précieux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ainsi que de la Commission des partenaires du marché du travail.

Yves Guérette, coprésident syndical
Gilles Pelletier, coprésident patronal



Reddition de compte

Le présent document résume la reddition de comptes 2025-2026 et les résultats présentés à la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ainsi qu'à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Il présente les principales activités et réalisations du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation au cours de l'année 2025-2026.

Le rapport met en lumière les actions réalisées pour répondre aux besoins des entreprises et de la main-d'œuvre, soutenir le développement des compétences, améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines et faire connaître les métiers et les possibilités de carrière du secteur.

Le rapport s'articule autour des grandes orientations suivantes :

- Renforcer la collaboration aux stratégies, plans d'action et mesures gouvernementaux
- Intervenir face aux défis de la transition verte et des transformations technologiques
- Améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines
- Soutenir la promotion des secteurs, des métiers et des professions
- Enrichir la connaissance du marché du travail
- Favoriser le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre
- Développer une vision partagée des besoins du secteur

Orientation

1.1

Renforcer l'action des comités sectoriels de main-d'œuvre par une collaboration accrue aux stratégies, plans d'action et mesures gouvernementaux qui concernent leur secteur.

Feuille de route gouvernementale pour l'économie circulaire

Objectif : Contribuer à la Feuille de route gouvernementale pour accélérer la transition vers un modèle économique circulaire au Québec, notamment en documentant l'écoconception, la durée de vie des matériaux et la récupération des résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Résultats obtenus : Le CSMO Habitation souhaitait réaliser un diagnostic sectoriel afin de dégager un état de situation et des pistes de solution en matière de qualification et d'accompagnement des entreprises. Aucune nouvelle n'a toutefois été reçue du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs; tout laisse croire que le plan a été reporté.

Plan d'action des services publics d'emploi

Objectif : Participer à la consultation sur l'état d'équilibre du marché du travail à court et moyen terme et présenter à la DAIMT les constats du secteur concernant les professions et les difficultés de recrutement.

Résultats obtenus : Une analyse des difficultés de recrutement a été réalisée dans le cadre du diagnostic sectoriel. Le sondage a rejoint 318 entreprises.

Cette consultation a permis d'alimenter les travaux sur l'état d'équilibre du marché du travail à court et moyen terme et de mieux documenter les professions présentes dans les différents sous-secteurs couverts par le CSMO Habitation.

Orientation

2.1

Intervenir avec agilité et innovation face aux défis de la transition verte et des transformations technologiques.

Pôle d'expertise en appui aux transitions vertes

Objectif : Collaborer avec le Pôle d'expertise en transition verte et intégrer ces enjeux aux travaux du diagnostic sectoriel.

Résultats obtenus : Le diagnostic sectoriel, réalisé avec BIP Recherche, a rejoint 318 entreprises. Sa diffusion a été soutenue par des envois à plus de 4 500 entreprises et 7 800 contacts, ainsi que par les réseaux sociaux du CSMO Habitation.

Les travaux ont notamment permis d'aborder l'écoconception, l'intégration des principes de l'économie circulaire, l'allongement de la durée de vie des matériaux et la récupération des résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Pôle d'expertise en appui aux transformations numériques

Objectif : Collaborer aux travaux du Pôle Transition numérique et mettre à jour la connaissance de la maturité numérique des entreprises du secteur.

Résultats obtenus : Le diagnostic sectoriel a permis de documenter la maturité numérique et les moyens utilisés par les entreprises pour accroître leur productivité. Un webinaire sur l'utilisation du CRM du CSMO Habitation a également été présenté aux autres CSMO en collaboration avec le Pôle.

La démarche visait également à présenter les moyens mis en œuvre par le CSMO pour améliorer sa propre maturité numérique et assurer un suivi plus continu des besoins exprimés par les entreprises.

Pôle d'expertise en information sur le marché du travail

Objectif : Partager la méthodologie utilisée pour le diagnostic sectoriel et pour l'analyse en continu du marché du travail au moyen du CRM.

Résultats obtenus : La méthodologie et les pratiques développées ont été présentées aux partenaires concernés. Le webinaire sur le CRM a été réalisé avec le Pôle des transformations technologiques et le Pôle IMT a été invité à y participer.

Le CRM permet désormais de mieux structurer l'information recueillie lors des contacts, des analyses de besoins, des inscriptions aux formations et des activités de promotion.

Orientation

2.2

Améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines face aux défis de rareté de main-d'œuvre.

Formation de superviseur.e

Objectif : Organiser quatre groupes de formation et rejoindre 40 participantes et participants.

Résultats obtenus : Neuf groupes ont été organisés et 86 personnes ont participé à la formation, provenant de 37 entreprises. Une nouvelle entente de financement a été signée le 15 septembre 2025.

La cible initiale était de quatre groupes et de 40 participants. Les résultats obtenus témoignent d'un intérêt soutenu pour le développement des compétences de supervision dans les entreprises du secteur.

Enquête salariale

Objectif : Réaliser une nouvelle enquête salariale intégrant les entreprises de la couverture sectorielle élargie, produire des rapports personnalisés et diffuser les résultats.

Résultats obtenus : Le projet a été réalisé avec la participation de 77 établissements. L'enquête a été entièrement financée par les entreprises participantes et les ressources propres du CSMO Habitation.

La collaboration des associations patronales a contribué à la mobilisation des établissements. Les résultats permettent aux entreprises de mieux situer leurs pratiques de rémunération et d'appuyer leurs décisions en matière d'attraction et de rétention.

Cercle RH

Objectif : Poursuivre la communauté de pratique destinée aux gestionnaires RH, avec des rencontres thématiques, trois conférences et un rapport final.

Résultats obtenus : Le projet a réuni 11 entreprises distinctes. Trois conférences ont été présentées sur l'utilisation du PAMT, l'accueil des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et les pratiques de gestion des ressources humaines. Les échanges ont permis de documenter les préoccupations des gestionnaires et de partager des pistes de solution.

Les échanges entre les gestionnaires ont permis de partager des pratiques, de documenter des problématiques communes et de dégager des pistes de solution adaptées aux réalités du secteur.

Orientation 2.2

Grand rendez-vous RH manufacturier

Objectif : Organiser, avec d'autres CSMO, une journée thématique réunissant les employeurs, les travailleuses, les travailleurs et les partenaires du secteur manufacturier.

Résultats obtenus : L'événement a accueilli 394 participantes et participants sur 418 personnes inscrites, soit un taux de participation de 94,25 %. Le taux de satisfaction globale a atteint 97,3 %. Au total, 220 entreprises et organisations étaient représentées.

Cette journée, organisée avec d'autres comités sectoriels, a offert un espace de réflexion et de réseautage autour d'enjeux actuels de gestion des ressources humaines dans le secteur manufacturier.

Boîte à outils GRH et communications

Objectif : Promouvoir les formations, webinaires, outils RH, actualités et initiatives sectorielles par les réseaux sociaux, les courriels et les outils de communication du CSMO Habitation.

Résultats obtenus : Le CSMO Habitation a diffusé 332 publications sur les réseaux sociaux et réalisé 168 campagnes ou diffusions par courriel. Les plateformes sociales ont rejoint plus de 1 642 abonnés et les communications ont permis de rejoindre plus de 4 800 entreprises.

Les contenus ont porté notamment sur les formations, les programmes d'apprentissage en milieu de travail, les webinaires, les événements, les outils en gestion des ressources humaines, les métiers et les partenariats sectoriels.

La page LinkedIn a gagné 410 abonnés, passant de 1 232 à 1 642 abonnés, soit une augmentation d'environ 33,3 %.

Répertoire des entreprises

Objectif : Mettre à jour le répertoire des entreprises par région, taille et sous-secteur afin de soutenir les organismes d'employabilité, les personnes en recherche d'emploi et les partenaires.

Résultats obtenus : La base de données de la CNESST a été intégrée au CRM du CSMO Habitation, qui comprend maintenant plus de 4 800 entreprises et plus de 7 400 contacts. Un répertoire des entreprises du secteur a également été développé sur le site Web.

Cette mise à jour améliore la capacité du CSMO à segmenter ses communications, à faire connaître les entreprises par région et par sous-secteur et à personnaliser ses interventions en fonction des besoins recueillis.

Orientation

2.3

Soutenir la promotion des secteurs et de leurs métiers et professions.

Nouveau site csmohabitation.com

Objectif : Créer et mettre en ligne un nouveau site Web remplaçant clicemplois.net, intégrer la nouvelle identité visuelle et présenter les secteurs, métiers, formations et entreprises du secteur.

Résultats obtenus : Le nouveau site csmohabitation.com a été mis en ligne en juin 2025. Deux capsules vidéo présentant les visages de l'emploi dans le design d'intérieur ont également été diffusées. Le site a enregistré 4 255 visiteurs et 8 815 pages vues. La plateforme de formation en ligne, quant à elle, a permis la diffusion de 14 activités et l'enregistrement de 285 inscriptions provenant de 14 régions.

Depuis sa mise en ligne, le site a accueilli 4 255 visiteurs et enregistré 8 815 pages vues. Le suivi de l'achalandage est effectué au moyen de Koko Analytics.

Le site regroupe notamment les formations, les outils, les actualités, les métiers et le répertoire des entreprises du secteur.

Promotion des métiers et collaboration avec les organismes d'employabilité

Objectif : Promouvoir les métiers non traditionnels et ceux accessibles aux clientèles éloignées du marché du travail, tout en développant des collaborations avec les réseaux d'employabilité et d'orientation.

Résultats obtenus : Le CSMO Habitation a tenu un kiosque au colloque Quariera en 2026 et a remis aux participantes et participants une fiche présentant les métiers en difficulté de recrutement. Un article sur les métiers de l'habitation a été diffusé sur Repères et les secteurs ont été intégrés à la plateforme Trouve ton monde. Des collaborations ont été établies avec AXTRA, la GRICS et la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

Des liens ont également été maintenus avec les réseaux d'employabilité, dont AXTRA, le RSSMO et le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, afin de mieux faire connaître les métiers non traditionnels et les possibilités d'intégration en emploi.

Orientation

3.1

Enrichir la connaissance de l'information sur le marché du travail en développant une compréhension commune des défis actuels et futurs.

Diagnostic sectoriel

Objectif : Finaliser le diagnostic sectoriel, réaliser une enquête auprès des entreprises et produire un rapport permettant d'orienter les prochaines actions du CSMO Habitation.

Résultats obtenus : Le diagnostic a été réalisé avec la collaboration de 318 entreprises. Un rapport a été produit et publié sur le site Internet. Le CSMO Habitation a également rejoint 100 entreprises du secteur de l'architecture afin de documenter leurs besoins dans la perspective d'une éventuelle intégration à la couverture sectorielle.

Trois groupes de discussion ont aussi réuni des entreprises manufacturières, des entreprises de services en design d'intérieur et des représentants de travailleurs. Les échanges ont porté sur les difficultés de recrutement, le vieillissement de la main-d'œuvre, la transformation numérique, l'intelligence artificielle et les enjeux environnementaux.

Orientation

3.2

Favoriser la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre.

Formation de compagne et compagnon

Objectif : Organiser six groupes de formation et rejoindre 48 participantes et participants.

Résultats obtenus : Quatre groupes ont été organisés et 34 personnes ont participé. L'écart s'explique notamment par le manque d'inscriptions et par la diminution du financement salarial par rapport à l'ancienne mesure. Une nouvelle entente a été signée le 29 septembre 2025.

Une nouvelle entente a été signée le 29 septembre 2025 afin de poursuivre cette activité de formation.

Promotion du programme d'apprentissage en milieu de travail

Objectif : Contribuer à la création de 40 démarches PAMT en collaboration avec le réseau de Services Québec.

Résultats obtenus : Le CSMO Habitation a identifié 81 entreprises avec lesquelles un lien direct a mené à la signature d'ententes PAMT. Au total, 117 ententes ont été signées, ce qui représente près de trois fois l'objectif initial. Les efforts de promotion ont compris neuf campagnes courriel ciblées, quatre publications sur les réseaux sociaux, une présence dans l'infolettre, 163 suivis, 71 visites en entreprise, deux webinaires avec le réseau de Services Québec et trois kiosques de promotion.

Les activités de promotion ont compris neuf campagnes de courriel ciblées, quatre publications sur les réseaux sociaux, une publication dans l'infolettre, 163 suivis auprès des entreprises et du réseau de Services Québec, 71 visites en entreprise, deux webinaires et trois kiosques de promotion.

Les normes professionnelles visées concernaient notamment les métiers d'opérateur de machines industrielles, d'ébéniste, de peintre-finiisseur, d'assembleur de portes et fenêtres, de couturier de meubles et de rembourreur.

Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Objectif : Promouvoir la RCMO lors des visites et des contacts avec les entreprises et soutenir l'identification de milieux d'évaluation.

Résultats obtenus : Des démarches ont été entreprises afin de repérer des milieux de travail aptes à évaluer et à reconnaître les compétences, notamment pour les travailleuses et travailleurs dirigés vers le CSMO Habitation par Qualification Québec.

Orientation 3.2

La RCMO a aussi été promue lors des visites et des contacts téléphoniques avec les entreprises. Les besoins sont traités au fur et à mesure qu'ils se manifestent, puisque le nombre de démarches est difficile à prévoir annuellement.

Maillage avec les organismes d'employabilité

Objectif : Créer des liens entre le PAMT, la RCMO et les organismes de développement de l'employabilité.

Résultats obtenus : Un webinaire a été organisé avec les agentes et agents de la Montérégie-Est afin de présenter les services de Services Québec et du CSMO Habitation, accompagné d'un témoignage sur le PAMT. Environ 40 personnes y ont participé. Le CSMO Habitation a aussi tenu un kiosque d'information au colloque Quariera organisé par AXTRA.

Des démarches de collaboration ont également été poursuivies auprès d'AXTRA, du RSSMO et du Réseau des carrefours jeunesse-emploi.

Formation préparatoire à l'emploi

DEP en ébénisterie - CFP des Moulins

Objectif : Organiser un groupe de 15 participantes et participants.

Résultats obtenus : La formation n'a pas eu lieu en raison d'un manque d'inscriptions. Une nouvelle cohorte est prévue en novembre 2026 dans le cadre d'une nouvelle entente.

Entente FDRCMO no 0081-25028. La cible était d'un groupe de 15 participants.

DEP en ébénisterie - CFP des Bâtisseurs

Objectif : Organiser un groupe de 15 participantes et participants et évaluer une formule d'alternance travail-études en entreprise dans Chaudière-Appalaches.

Résultats obtenus : Le projet n'a pu être mis en œuvre en raison du manque d'inscriptions. Il a été fermé afin de relancer le Centre de services scolaire Beauce-Etchemin et d'évaluer la viabilité d'un nouveau groupe.

Entente FDRCMO no 0081-24516. Le projet devait initialement être finalisé avec le CFP des Moulins, le CFP des Bâtisseurs ayant fermé son atelier d'ébénisterie.

DEP en taille de pierre - CFP du Granit

Objectif : Organiser une cohorte de 15 participantes et participants.

Résultats obtenus : Une deuxième cohorte a été tentée, mais n'a pu être maintenue. Six personnes s'étaient d'abord inscrites, deux se sont retirées et dix autres ne répondaient pas aux critères d'admission. Malgré les démarches de promotion, d'hébergement et d'accompagnement, le projet de relance n'a pas abouti.

Entente FDRCMO no 0081-25027. La cible était d'un groupe de 15 participants.

Orientation 3.2

AEP en assemblage de portes et fenêtres

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 24 participantes et participants.

Résultats obtenus : Un groupe a été organisé au Saguenay-Lac-Saint-Jean et a rejoint 10 personnes. Une nouvelle demande devra être formulée pour la suite du projet.

Entente FDRCMO no 0081-25349. Deux groupes et 24 participants étaient prévus.

DEP en ébénisterie et DEP en finition de meubles - Centre-du-Québec

Objectif : Organiser un groupe de 18 participantes et participants pour chacun des deux programmes.

Résultats obtenus : Les objectifs n'ont pas été atteints, faute d'inscriptions.

Les projets menés avec l'École nationale du meuble prévoyaient chacun un groupe de 18 participants et se poursuivaient jusqu'en mars 2027.

Activités de formation continue

Usinage CNC - niveau de base

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 24 participantes et participants.

Résultats obtenus : Trois groupes ont été organisés et 19 personnes ont participé.

Usinage CNC - niveau avancé

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 24 participantes et participants.

Résultats obtenus : Un groupe a été organisé et a rejoint six personnes. L'écart s'explique notamment par le manque de disponibilité des équipements du fournisseur. Pour corriger la situation, il a été proposé d'utiliser les équipements des entreprises lors de la formation.

Robot collaboratif

Objectif : Organiser trois groupes et rejoindre 15 participantes et participants.

Résultats obtenus : Trois groupes ont été organisés et 13 personnes ont participé.

Logiciels de conception

Objectif : Organiser trois groupes et rejoindre 24 participantes et participants.

Résultats obtenus : Cinq groupes ont été organisés et 55 personnes ont participé. Les résultats dépassent la cible initiale.

Orientation 3.2

Logiciels ERP/MES

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 16 participantes et participants.

Résultats obtenus : Le projet a été fermé et aucun groupe n'a été offert durant l'année.

Acquisition et gestion des données

Objectif : Diffuser une formation adaptée aux besoins des entreprises en collaboration avec l'Institut de gouvernance numérique.

Résultats obtenus : Le projet n'a pas fonctionné, l'Institut n'ayant pu offrir un contenu de formation adapté aux besoins du secteur.

Formation des formatrices et formateurs aux outils numériques

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 20 participantes et participants.

Résultats obtenus : Un groupe a été organisé et 10 personnes ont participé. Des commentaires ont notamment porté sur la durée de la formation. Une nouvelle formule, un nouveau titre et une approche mieux adaptée à la disponibilité des entreprises seront évalués.

Compétences de base, numérique et francisation

Objectif : Organiser huit groupes et rejoindre 50 participantes et participants.

Résultats obtenus : Le projet n'a pas eu lieu en raison du manque d'intérêt du milieu et aucune demande de financement n'a été déposée.

Réalité virtuelle pour l'apprentissage des peintres-finisseries

Objectif : Organiser deux groupes et rejoindre 10 participantes et participants.

Résultats obtenus : Deux groupes ont été organisés et 10 personnes ont participé durant l'année. Sur l'ensemble du projet de deux ans, cinq groupes ont été réalisés et ont rejoint 23 personnes.

Une nouvelle entente a été acceptée pour la période du 11 mars 2026 au 30 juin 2028. Huit groupes et 40 participants sont prévus sur deux ans.

Formations à distance et webinaires

Reconnaissance des essences de bois

Objectif : Obtenir 50 inscriptions à la formation à distance.

Résultats obtenus : La formation a enregistré 32 inscriptions provenant de 25 entreprises et de 12 régions administratives.

Cette formation asynchrone, offerte sur le LMS, peut soutenir la qualification des travailleurs en emploi et des personnes inscrites au PAMT Ébéniste.

Métrologie

Objectif : Obtenir 25 inscriptions à la formation à distance.

Résultats obtenus : La formation a enregistré 18 inscriptions provenant de 13 entreprises et de neuf régions administratives.

La formation est offerte aux travailleurs en emploi, aux participants des projets COUD et aux personnes inscrites à plusieurs PAMT du secteur.

Lecture de plans

Objectif : Obtenir 25 inscriptions à la formation à distance.

Résultats obtenus : La formation a enregistré 27 inscriptions provenant de 22 entreprises et de 10 régions administratives, dépassant ainsi la cible.

La cible de 25 inscriptions a été atteinte à 108 %.

Données, automatisation et intelligence artificielle

Objectif : Rejoindre 50 participantes et participants lors d'un webinaire sur l'économie numérique.

Résultats obtenus : Le webinaire, réalisé avec Vooban, Armoires AD+ et Simard Cuisine, a rejoint 75 personnes provenant de 62 entreprises, auxquelles s'ajoutent 14 visionnements.

Orientation

4.2

Développer une vision partagée des besoins du secteur concernant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Conseil d'administration et assemblée générale

Résultats obtenus : Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises et le comité exécutif à deux reprises. Une assemblée générale privée et une assemblée publique ont également été tenues. La couverture sectorielle élargie nécessitera une révision des statuts et règlements ainsi que de la composition du conseil d'administration afin d'améliorer la représentativité des nouveaux secteurs.

L'assemblée générale privée s'est tenue le 19 juin 2025. L'assemblée publique du 13 janvier 2026 a réuni 75 participants représentant 62 entreprises.

Une table sectorielle permanente consacrée aux produits minéraux non métalliques est prévue en 2026-2027 afin d'intégrer davantage les préoccupations des secteurs du béton, de la pierre, du gypse et de l'argile.

Comité sur l'enquête salariale

Objectif : Obtenir la collaboration des associations patronales et syndicales dans la promotion de l'enquête salariale.

Résultats obtenus : Deux rencontres ont été tenues avec la participation de l'AFDICQ, de l'AFMQ, de l'AVFQ et d'AWMAC-Québec.

Grâce à cette collaboration, 77 établissements ont participé à l'enquête salariale.

Comité sur le diagnostic sectoriel

Objectif : Mobiliser les associations patronales et syndicales dans le choix de la firme, la promotion de l'enquête et la priorisation des actions à court terme.

Résultats obtenus : Trois rencontres ont été tenues. Le diagnostic a été réalisé avec la collaboration de 318 entreprises du secteur.

Mise à jour de la norme professionnelle d'ébéniste

Objectif : Poursuivre les travaux visant à mettre à jour la norme professionnelle avec les représentantes et représentants de l'industrie.

Résultats obtenus : Deux rencontres officielles ont été tenues. Une première rencontre a réuni cinq experts

de métier et une autre le comité d'orientation composé de 13 gestionnaires membres des associations patronales. Les travaux progressent et la norme est en voie d'être mise à jour.

Les travaux ont nécessité plusieurs démarches avec des spécialistes du secteur et une contribution soutenue des représentants de l'industrie.

Norme professionnelle de peintre-finiisseur

Objectif : Évaluer les besoins de développement de la norme professionnelle.

Résultats obtenus : Le projet a été reporté à l'année 2026-2027 par la DDCIS.

NORME D'OPÉRATEUR DE MACHINES INDUSTRIELLES

Objectif : Évaluer la possibilité d'utiliser cette norme professionnelle dans l'ensemble de la nouvelle couverture sectorielle.

Résultats obtenus : Les travaux ont été amorcés et se poursuivront au cours de la prochaine année.

ConciliVi

Objectif : Collaborer à la promotion de pratiques de conciliation travail-famille auprès des entreprises du secteur.

Résultats obtenus : Une entreprise du secteur a reçu le sceau ConciliVi. Les résultats d'un sondage sur la conciliation travail-famille réalisé par Léger ont aussi été transmis à près de 4 800 entreprises.

Cette diffusion visait à faire connaître des pratiques pouvant être adaptées par les entreprises manufacturières du secteur.

École nationale du meuble et de l'ébénisterie / INOVEM

Objectif : Collaborer afin de faire évoluer les contenus de formation en fonction des besoins de la main-d'œuvre.

Résultats obtenus : Un partenariat a été conclu afin de partager une ressource professionnelle chargée de promouvoir les produits et services communs.

Cette collaboration avec l'École nationale du meuble et de l'ébénisterie et Inovem contribue à faire évoluer l'offre de formation selon les besoins exprimés par les entreprises.

Institut de gouvernance numérique

Objectif : Collaborer à la diffusion d'une formation sur l'acquisition et la gestion des données.

Résultats obtenus : Le partenariat n'a pu être mené à terme, l'organisme n'ayant pu livrer une formation répondant aux attentes du CSMO Habitation.

Plan de communication 2025-2026

Le plan de communication visait à déployer la nouvelle identité du CSMO Habitation, à accroître sa visibilité et à renforcer ses outils de communication auprès des entreprises, partenaires et publics du secteur.

Résultats obtenus : La nouvelle image de marque a été intégrée progressivement aux publications, outils promotionnels, infolettres, présentations, plateformes numériques et outils de formation. Au total, 332 publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux et 168 communications ont été envoyées par courriel.

Le rythme de diffusion représente une moyenne d'environ six publications par semaine. Les campagnes ont été adaptées aux priorités sectorielles et aux clientèles visées.

La page LinkedIn est passée de 1 232 à 1 642 abonnés, une hausse d'environ 33,3 %. Plus de 4 800 entreprises ont été rejointes par les différentes stratégies de communication.

Deux capsules vidéo sur le métier de designer d'intérieur ont été créées et mises en ligne. Le nouveau site csmohabitation.com a été lancé en juin 2025 et a enregistré 4 255 visiteurs et 8 815 pages vues. Les performances ont été suivies à l'aide des statistiques des plateformes sociales, des outils d'envoi courriel et de Koko Analytics afin d'ajuster les stratégies de diffusion.







CSMO
Habitation

Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2026

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

ÉTATS FINANCIERS

Bilan	1
Évolution de l'actif net	2
Résultats	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5

Aux membres de Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'habitation,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'habitation (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'Organisme.
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'Organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme    cesser son exploitation.
- Nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficience importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de l'audit.

Montr  al (Qu  bec)

16 juin 2026

MNP¹ SENCRL, SR

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilit   publique n   A111929

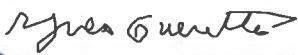
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

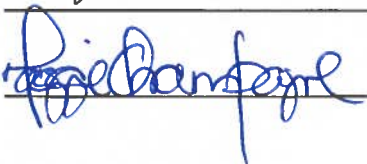
BILAN
AU 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	560,609	3,342,448
Certificat de placement garanti remboursable à 2.4%	500,987	-
Débiteurs - note 3	10,225	8,130
Subventions à recevoir - note 7	642,570	350,554
Frais payés d'avance non reliés à l'Entente-cadre	1,096	1,088
	1,715,487	3,702,220
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	1,101	1,491
	1,716,588	3,703,711
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	235,196	316,588
Subventions à rembourser - note 6	-	72,715
Subventions reportées - note 7	640,853	2,590,506
Réserve budgétaire - note 8	25,000	25,000
	901,049	3,004,809
SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 9	1,101	1,491
	902,150	3,006,300
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 10	63,773	63,773
AFFECTATION EXTERNE - note 11	720,430	604,128
NON AFFECTÉ	30,235	29,510
	814,438	697,411
	1,716,588	3,703,711

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	Affecté - d'origine interne - note 10	Affecté - d'origine externe - note 11	Non affecté	2026	2025
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	63,773	604,128	29,510	697,411	541,792
Excédent des produits sur les charges	-	116,302	725	117,027	155,619
SOLDE À LA FIN	63,773	720,430	30,235	814,438	697,411

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions MTESS - note 12	1,806,153	1,783,175
Revenus générés - note 13	146,458	233,924
Revenus autonomes - note 14	24,762	11,272
	1,977,373	2,028,371
CHARGES		
Salaires et charges sociales	546,381	476,541
Frais de conférences et salons	412,431	783,173
Honoraires de consultants	627,250	384,972
Loyer	4,273	6,128
Imprimerie et graphisme	28,624	9,326
Déplacements	38,776	41,447
Frais de réunions	12,049	14,225
Honoraires professionnels	24,020	23,019
Documentation	44,682	4,254
Téléphone et communications	4,346	14,002
Taxes de ventes non remboursées	32,361	11,658
Travaux à forfait	7,780	5,253
Entretien et équipement informatique	19,582	35,052
Frais de bureau	2,300	1,123
Frais de courtier	1,431	2,556
Assurances	2,237	2,180
Frais bancaires	4,621	4,062
Publicité et promotions	4,472	774
Taxes et permis	41	104
Frais de représentation	605	1,025
Frais de formation	-	134
Autonomes	-	6,753
Frais de gestion	41,694	44,456
Amortissements des immobilisations corporelles	390	535
	1,860,346	1,872,752
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	117,027	155,619

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	117,027	155,619
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	390	535
Moins: Amortissements des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	(390)	(535)
	117,027	155,619
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(2,095)	50,972
Subventions à recevoir	(292,016)	312,160
Frais payés d'avance	(8)	(11)
Créditeurs	(81,392)	(23,210)
Subventions à rembourser	(72,715)	34,562
Subventions reportées	(1,949,653)	(542,847)
	(2,397,879)	(168,374)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2,280,852)	(12,755)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation du certificat de placement garanti	-	2,500,000
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2,280,852)	2,487,245
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	3,342,448	855,203
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	1,061,596	3,342,448
Représentée par:		
Encaisse et placement	1,061,596	3,342,448

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'habitation est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est exempté d'impôts.

Son objectif est le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les secteurs des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des débiteurs et des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus générés et autonomes sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Contribution des Partenaires

L'organisme a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les Partenaires, lesquels services doivent être considérés comme partie intégrante des activités de l'organisme. Pour le présent exercice le montant de la contribution s'élève à 192 125 \$, il est impossible d'auditer l'évaluation des services fournis gratuitement par les Partenaires. Si un audit de l'évaluation monétaire avait été possible, ce montant aurait été appliqué aux postes de produits et charges appropriés.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du certificat de placement garanti non rachetable, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État, des subventions à rembourser et de la réserve budgétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30%

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Affectation externe

L'affectation externe représente le solde des revenus nets générés dans le cadre d'activités subventionnées.

Ventilation des charges

L'organisme exerce principalement ses activités dans le domaine du développement et la formation de la main-d'œuvre dans le secteur des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine par l'intermédiaire de séminaires et de conférences. Le coût de ces activités se compose principalement des frais directs, notamment les honoraires professionnels, le matériel de formation, etc.

L'organisme impute une partie des charges administratives aux activités, selon une clé de répartition qu'il a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges sont ventilées entre les charges d'administration et les charges des activités au prorata des heures consacrées à l'administration et aux activités.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2026

3 DÉBITEURS

	2026	2025
	\$	\$
Comptes clients	1,811	1,840
Sommes à recevoir de l'État	8,019	6,290
Intérêts à recevoir	395	-
	10,225	8,130

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026		2025	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	51,256	50,799	457	571
Matériel informatique	90,039	89,394	644	920
	141,295	140,193	1,101	1,491

5 CRÉDITEURS

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	108,153	178,313
Prime de séparation courus	75,461	66,591
Salaires et vacances	51,237	64,041
Sommes à remettre à l'État	345	7,643
	235,196	316,588

6 SUBVENTIONS À REMBOURSER

	2026	2025
	\$	\$
Promotion PAMT (24738)	-	72,715

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

7 SUBVENTIONS À RECEVOIR (REPORTÉES)

Les subventions à recevoir représentent des ressources dépensées non reçues au cours de l'exercice. Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions à recevoir (reportées) sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2025	Octroi (Rembour- sement)	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2026
	\$	\$	\$	\$
DDCIS	348,054	832,031	689,215	205,238
FDRCMO - Projets				
Développement compétence base et numériques (24476)	(185,126)	(176,989)	8,137	-
DEP en ébénisterie (24516)	(137,833)	(210,698)	(72,865)	-
Formation des compagnons (24667)	-	-	-	-
Logiciel de pilotage MES (24668)	(37,644)	(34,195)	3,449	-
Analyse des métiers secteur du verre (24687)	-	-	-	-
Promotion PAMT (24738)	-	5,918	5,918	-
DEP taillage de pierre (25027)	(630,072)	(619,150)	10,922	-
DEP en ébénisterie (Lanaudière) (25028)	(215,161)	-	314,496	99,335
Formation des contremaîtres (25345)	(17,824)	-	41,371	23,547
AEP en assemblage de portes et fenêtres (25349)	(85,076)	-	366,443	281,367
Enquête salariale (25615)	2,500	2,500	-	-
Formation sur les outils numériques de formation (25681)	(88,043)	-	8,186	(79,857)
DEP en ébénisterie (Centre-du-Québec) (25741)	(448,714)	(410,018)	38,696	-
DEP en finition de meuble (Centre-du-Québec) (25742)	(400,385)	(361,733)	38,652	-
Outils de formation de finition de meuble en RV (25821)	(610)	11,590	12,200	-
Formation des compagnons (26176)	(14,487)	(13,048)	1,439	-
Ambition/initiation à la robotique collaborative (26183)	(48,767)	-	28,488	(20,279)
Usinage sur machines-outils à commande num. 1 (26184)	(109,946)	-	20,436	(89,510)
Usinage sur machines-outils à commande num. 2 (26185)	(37,466)	-	12,186	(25,280)
Logiciels de conception et de fabrication assistés (26186)	(100,852)	-	35,768	(65,084)
Diagnostic sectoriel (26270)	(32,500)	-	58,016	25,516
Révision norme Ébéniste (26694)	-	102,516	30,885	(71,631)
Formation de formateur interne-compagnon (26885)	-	19,205	20,872	1,667
Rédaction WEB et réseaux sociaux (26859)	-	47,917	8,810	(39,107)
Diplôme d'études professionnelles en ébénisterie (27114)	-	212,490	-	(212,490)
Promotion PAMT (26473)	-	74,126	36,511	(37,615)
Formation des contremaîtres (26862)	-	81,632	87,532	5,900
	(2,588,006)	(1,267,937)	1,116,548	(203,521)
	(2,239,952)	(435,906)	1,805,763	1,717

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

8 RÉSERVE BUDGÉTAIRE

L'Entente-cadre signée avec le MTESS prévoit que tous les excédents de subventions sur les dépenses sont remboursables au MTESS à la réception d'un avis à cet effet. Toutefois, après analyse de la situation et des besoins du Comité, le MTESS peut autoriser ce dernier à utiliser ces excédents pour un exercice financier subséquent ou pour se constituer une réserve budgétaire d'un montant n'excédant pas 25 000 \$. Cette réserve est remboursable sur demande.

9 SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les subventions reportées afférentes aux immobilisations représentent les subventions affectées ayant servi à l'acquisition de nouvelles immobilisations. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Solde d'ouverture	1,491	2,026
Moins : montants amortis dans les résultats	390	535
Solde de clôture	1,101	1,491

10 AFFECTATION INTERNE

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. Le fonds de réserve maintenu à 63 773 \$ provenait des surplus accumulés avant que le comité ne soit constitué en société selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

11 AFFECTATION EXTERNE

À la fin de l'exercice, les revenus générés dans le cadre d'activités subventionnées de 116 302\$ (2025 - 155 915 \$), sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice et sont présentés comme une affectation externe dans l'actif net.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

12 SUBVENTIONS MTESS

	2026	2025
	\$	\$
DDCIS		
Entente-cadre	689,215	635,807
Amortissements des subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles	390	535
	689,605	636,342
FDRCMO - Projets		
AEP en assemblage de portes et fenêtres (22649)	-	(1,750)
Norme PAMT assembleur produits de verre (23936)	-	(255)
Formation contremaître (23882)	-	(28,730)
Amélioration continue par les tech. numériques (24468)	-	(1,906)
Initiation robotique collaborative (24469)	-	6,212
Solidworks (24470)	-	502
Usinages machines outils à commandes numér. (24471)	-	(5,307)
Développement compétence base et numériques (24476)	8,137	56,555
DEP en ébénisterie (24516)	(72,865)	209,171
Formation des compagnons (24667)	-	(422)
Logiciel de pilotage MES (24668)	3,449	(6,975)
Analyse des métiers secteur du verre (24687)	-	938
Promotion PAMT (24738)	5,918	57,802
DEP taillage de pierre (25027)	10,922	22,632
DEP en ébénisterie (Lanaudière) (25028)	314,496	151,996
Formation des contremaîtres (25345)	42,151	61,725
AEP en assemblage de portes et fenêtres (25349)	366,443	460,857
Enquête salariale (25615)	-	305
Formation sur les outils numériques de formation (25681)	8,114	5,843
DEP en ébénisterie (Centre-du-Québec) (25741)	32,243	32,281
DEP en finition de meuble (Centre-du-Québec) (25742)	32,204	32,281
Outils de formation de finition de meuble en RV (25821)	9,270	20,022
Formation des compagnons (26176)	446	14,903
Ambition/initiation à la robotique collaborative (26183)	27,847	6,691
Usinage sur machines-outils à commande num. 1 (26184)	17,969	5,233
Usinage sur machines-outils à commande num. 2 (26185)	12,186	-
Logiciels de conception et de fabrication assistés (26186)	35,768	1,773
Révision norme Ébéniste (26694)	30,885	-
Formation de formateur interne-compagnon (26885)	19,722	-
Rédaction WEB et réseaux sociaux (26859)	8,810	-
Promotion PAMT (26473)	36,511	-
Formation des contremaîtres (26862)	86,701	-
Diagnostic sectoriel (26270)	58,016	-
Frais de gestion	21,205	44,456
	1,116,548	1,146,833
	1,806,153	1,783,175

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DE L'HABITATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2026

13 REVENUS GÉNÉRÉS

	2026	2025
	\$	\$
Frais d'inscription à une formation	85,650	94,480
Revenus d'intérêts	60,808	139,444
	146,458	233,924

14 REVENUS AUTONOMES

	2026	2025
	\$	\$
GRDRH	19,412	9,472
Enquête salariale	3,350	-
Cercle RH	2,000	1,800
	24,762	11,272

15 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs. Les créiteurs sont généralement payés sur une courte période.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux subventions à recevoir. L'organisme effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances et les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes.

16 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.